



Commune de Montanaire

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité de Montanaire soumet à l'enquête publique, du 18 septembre au 18 octobre 2021, le projet suivant :

- Modification du règlement communal sur le Plan général d'affectation et la police des constructions de Thierrens, du 5 septembre 2013.

Ce dossier comprend :

- La modification du règlement communal sur le Plan général d'affectation et la police des constructions de Thierrens, du 5 septembre 2013,
- Le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT et ses annexes,

Le dossier établi par le bureau NPPR, Ingénieurs et Géomètres SA à Moudon est déposé au greffe municipal, où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les éventuelles observations ou oppositions peuvent être apposées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

La Municipalité